



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ LESSIVE FIMM M18

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit LESSIVE FIMM M18

Numéro du produit 53935

Synonymes; marques commerciales FIMM M 18, M 18

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
sds@univar.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 53935

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

LESSIVE FIMM M18

Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Contient	ALCOHOLS C6 - C12 ETHOXYLATED, HYDROXYETHYLETHYLENEDIAMINETRIACETIC ACID, TRISODIUM SALT, D-LIMONENE

2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER		>=10% - < 30%
Numéro CAS: 34590-94-8	Numéro CE: 252-104-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119450011-60-XXXX
Classification Non Classé		

FATTY ACIDS, TALL-OIL, COMPDS. WITH TRIETHANOLAMINE		>= 5 - < 10%
Numéro CAS: 68132-46-7	Numéro CE: 268-638-4	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319		

ALCOHOLS C6 - C12 ETHOXYLATED		>= 1 - < 5%
Numéro CAS: 68439-45-2		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318		

LESSIVE FIMM M18**HYDROXYETHYLETHYLENEDIAMINETRIACETIC ACID,
TRISODIUM SALT****>= 1 - < 5%**

Numéro CAS: 139-89-9

Numéro CE: 205-381-9

Numéro d'enregistrement REACH: 01-
2119972845-22-XXXX**Classification**

Acute Tox. 4 - H302

Eye Dam. 1 - H318

D-LIMONENE**>= 1 - < 2.5%**

Numéro CAS: 5989-27-5

Numéro CE: 227-813-5

Numéro d'enregistrement REACH: 01-
2119529223-47-XXXX

Facteur M (aigu) = 1

Facteur M (chronique) = 1

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

Skin Irrit. 2 - H315

Skin Sens. 1 - H317

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 1 - H410

ALCOOL METHYLIQUE**>= 0 - < 0.1%**

Numéro CAS: 67-56-1

Numéro CE: 200-659-6

Numéro d'enregistrement REACH: 01-
2119433307-44-XXXX**Classification**

Flam. Liq. 2 - H225

Acute Tox. 3 - H301

Acute Tox. 3 - H311

Acute Tox. 3 - H331

STOT SE 1 - H370

HYDROXYDE DE SODIUM**>= 0 - < 0.1%**

Numéro CAS: 1310-73-2

Numéro CE: 215-185-5

Numéro d'enregistrement REACH: 01-
2119457892-27-XXXX**Classification**

Met. Corr. 1 - H290

Skin Corr. 1A - H314

Eye Dam. 1 - H318

LESSIVE FIMM M18

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)			>= 0 - < 0.1%
Numéro CAS: 128-37-0	Numéro CE: 204-881-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119565113-46-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
Classification			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas dans les poumons. Consulter un médecin si une gêne persiste. Consulter un médecin si de grandes quantités ont été ingérées. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
Contact cutané	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Enlever toute contamination avec de l'eau et du savon ou avec un nettoyant pour la peau reconnu. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage. Si des symptômes allergiques se développent, éviter toute nouvelle exposition.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Perturbations visuelles, incluant une vision floue. Lésion de la cornée. Cécité.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

LESSIVE FIMM M18

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO_x). Fumée âcre ou vapeurs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Neutraliser avec un acide. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Nettoyer soigneusement les objets et zones contaminés, en respectant les réglementations en matière d'environnement. Ne pas utiliser les moyens suivants: Solvant.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

LESSIVE FIMM M18

Précautions d'utilisations	Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Les personnes sensibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker dans une zone de rétention délimitée pour prévenir les déversements dans les égouts et/ou les cours d'eau. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Eviter le gel.
--------------------------------	--

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 308 mg/m³

*

ALCOOL METHYLIQUE

*

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 1000 ppm 1300 mg/m³

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 200 ppm 260 mg/m³

HYDROXYDE DE SODIUM

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m³

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m³

* = Risque de pénétration percutanée.

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER (CAS: 34590-94-8)

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 283 mg/kg p.c. /jour

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 308 mg/kg

Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 121 mg/kg p.c. /jour

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 37.2 mg/m³

Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 36 mg/kg p.c. /jour

LESSIVE FIMM M18

PNEC	- eau douce; 19 mg/l
	- eau de mer; 1.9 mg/l
	- rejet intermittent; 190 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 4168 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 70.2 mg/kg p.c. /jour
	- Sédiments (eau de mer); 7.02 mg/kg p.c. /jour
	- Sol; 2.74 mg/kg p.c. /jour

ALCOHOLS C6 - C12 ETHOXYLATED (CAS: 68439-45-2)

Commentaires sur les composants	Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).
--	--

HYDROXYETHYLETHYLENEDIAMINETRIACETIC ACID, TRISODIUM SALT (CAS: 139-89-9)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 10 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 88 mg/m ³
PNEC	- eau douce; 2.50 mg/l
	- eau de mer; 0.25 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 50 mg/l
	Sédiments (eau douce); 0.107 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 0.0107 mg/kg
	Sol; 0.84 mg/kg
	rejet intermittent; 1.92 mg/l

ALCOOL METHYLIQUE (CAS: 67-56-1)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 260 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 260 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 260 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 260 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 40 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 40 mg/kg/jour
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 50 mg/m ³
	Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 50 mg/m ³
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 50 mg/m ³
	Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 50 mg/m ³
	Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 8 mg/kg p.c. /jour
	Population en général - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 8 mg/kg p.c. /jour
	Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 8 mg/kg p.c. /jour
	Population en général - Orale; Court terme Effets systémiques: 8 mg/kg p.c. /jour
DMEL	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 40 mg/kg p.c. /jour
PNEC	- eau douce; 20.8 mg/l
	- eau de mer; 2.08 mg/l
	- rejet intermittent; 1540 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 77 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 7.7 mg/kg
	- Sol; 100 mg/kg

HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

LESSIVE FIMM M18

DNEL

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 2 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 2 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m³

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT) (CAS: 128-37-0)

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.5 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.86 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg/jour

PNEC

- eau douce; 0.199 µg/l
 - eau de mer; 0.0199 µg/l
 - Sédiments (eau douce); 99.6 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 9.96 mg/kg
 - Sol; 47.69 µg/kg
 Station d'épuration des eaux usées; 0.17 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

LESSIVE FIMM M18

Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Ambré.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 8.9
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	110 kPa @ 50°C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.02 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	6.6 cSt @ 20°C < 7 cSt @ 40°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.

LESSIVE FIMM M18

Explosif sous l'influence d'une flamme Pas d'information disponible.

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Composé organique volatile Ce produit contient au maximum 14.57 % de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Eviter le gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Pas d'information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO_x). Fumée âcre ou vapeurs.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Pas de données de test particulières disponibles.

ETA orale (mg/kg) 7 826,15

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

LESSIVE FIMM M18

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Perturbations visuelles, incluant une vision floue. Lésion de la cornée. Cécité.

Informations toxicologiques sur les composants

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 8 740,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 8 740,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 9 510,0

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 3 404,47

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 3 404,47

Corrosion cutanée/irritation cutanée

LESSIVE FIMM M18

Données sur l'animal Non irritant. Lapin OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Homme: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux. This information is based on test data from similar products

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux Etude sur deux générations - , Inhalatoire, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux Toxicité pour le développement: - : , Inhalatoire, Rat Négatif.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Vertiges. Somnolence. Effet narcotique.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

FATTY ACIDS, TALL-OIL, COMPDS. WITH TRIETHANOLAMINE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, Rat Données de références croisées.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat Données de références croisées.

LESSIVE FIMM M18

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant. Lapin Données de références croisées.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant. Lapin Données de références croisées.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Non sensibilisant. Données de références croisées.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif. Données de références croisées.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 300 mg/kg, Orale, Rat 6-8 semaines OECD 422 Données de références croisées.

ALCOHOLS C6 - C12 ETHOXYLATED

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Absence de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Absence de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Absence de données.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Absence de données.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Absence de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

LESSIVE FIMM M18

Exposition unique STOT un Absence de données.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Absence de données.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Absence de données.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Risque de lésions oculaires graves.

HYDROXYETHYLETHYLENEDIAMINETRIACETIC ACID, TRISODIUM SALT

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 612,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 1 612,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant. OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Risque de lésions oculaires graves.

D-LIMONENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 400,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4400 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4 400,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

Cancérogénicité

LESSIVE FIMM M18

Cancérogénicité CIRC	CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Nocif: possibilité d'effets irréversibles par ingestion.
Contact cutané	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

ALCOOL METHYLIQUE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 300,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 3,0

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 3,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. Mutation génique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif. Souris

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEL 466 mg/kg/jour, Orale, Rat

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

LESSIVE FIMM M18

Toxicité pour la reproduction - développement Embryotoxicité: - : , Orale, Souris Négatif. Foetotoxicité: - : , Orale, Souris Positif.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un STOT SE 1 - H370

Organes cibles Système nerveux central Yeux

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. LOAEL 2340 mg/kg, Orale, Singe NOAEL 1.06 mg/l, Inhalatoire, Rat 90 jours

Organes cibles Yeux Système nerveux central

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Toxique par inhalation. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.

Ingestion Toxique en cas d'ingestion. Peut provoquer une perte de conscience, une cécité et éventuellement la mort.

Contact cutané Toxique par contact avec la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Organes cibles Reins Foie Système cardiaque et appareil cardio-vasculaire

Considérations médicales Lésions des reins et/ou du foie.

HYDROXYDE DE SODIUM

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >500 mg/kg, Orale, Lapin

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

LESSIVE FIMM M18

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les poussières sont sévèrement irritantes pour les voies respiratoires supérieures. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux. Respiration sifflante/difficultés à respirer. Peut provoquer un essoufflement similaire à celui de l'asthme. Angine. Sensation de brûlure dans la bouche. Irritation des voies respiratoires supérieures. Trachéobronchite, oedème pulmonaire.

Ingestion Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures des muqueuses, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Brûlures chimiques. Sensation de brûlure dans la bouche. Nausées, vomissements. Vomissement de sang. L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères.

Contact cutané Provoque de graves brûlures. Des ampoules peuvent se former. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère, brûlure et larmolement. Lésion de la cornée. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

LESSIVE FIMM M18

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

LESSIVE FIMM M18

ALCOHOLS C6 - C12 ETHOXYLATED

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

D-LIMONENE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

ALCOOL METHYLIQUE

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

HYDROXYDE DE SODIUM

Écotoxicité Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: > 1000 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 1919 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 6999 mg/l, Scenedesmus subspicatus
CE₅₀, 72 heure: > 969 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
OECD 201

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: 0.5 mg/l, Daphnia magna

ALCOHOLS C6 - C12 ETHOXYLATED

Toxicité Aucune information disponible.

HYDROXYETHYLETHYLENEDIAMINETRIACETIC ACID, TRISODIUM SALT

toxicité aquatique aiguë

LESSIVE FIMM M18

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: > 100 mg/l, Poisson d'eau de mer
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna

D-LIMONENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson LC₅₀, 96 heures: 0.7 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 0.4 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

ALCOOL METHYLIQUE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC₅₀, 96 heures: 15400 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
NOEC, 200 heure: 15800 mg/l, Oryzias latipes (médaka)
CL₅₀, 96 heure: > 100 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: > 10000 mg/l, Daphnia magna

CE₅₀, 96 heure: 22200 - 23400 mg/l, Invertébrés d'eau douce
Daphnia obtusa - Neonate

CE₅₀, 48 heure: 2500 mg/l, Invertébrés d'eau de mer
Crangon Crangon (Common sand shrimp)

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 96 heures: 22000 mg/l, Selenastrum capricornutum

CE₅₀, 96 heure: 16.912 mg/l, Algues d'eau de mer
Ulva pertusa

Chronic, NOEC, 96 heure: 9.96 mg/l, Algues d'eau de mer
Ulva pertusa

Toxicité aiguë - microorganismes CI₅₀, 15 heure: 20000 mg/l,
CI₅₀, 3 heure: > 1000 mg/l,

HYDROXYDE DE SODIUM

Toxicité Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

LESSIVE FIMM M18

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 33-189 mg/l mg/l, Poissons
	CL ₅₀ , 96 heure: 45.5 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
	CL ₅₀ , 96 heure: 125 mg/l, Poisson d'eau douce Gambusia affinis (Mosquito fish)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 40-240 mg/l mg/l, Daphnia magna

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Toxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 0.199 mg/l, Poissons
	CL ₅₀ , 96 heure: > 0.57 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 0.31 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 hours: 0.42 mg/l, Algues
	Cl ₅₀ , 72 heure: > 0.4 mg/l, Desmodemus subspicatus
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
NOEC	0.01 < NOEC ≤ 0.1
Dégradabilité	Non rapidement dégradable
Facteur M (chronique)	1
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jour: 0.316 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER

Persistance et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Degradation (%) 96%: 28 jours OECD 301F

ALCOHOLS C6 - C12 ETHOXYLATED

Persistance et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.
---------------------------------	--

HYDROXYETHYLETHYLENEDIAMINETRIACETIC ACID, TRISODIUM SALT

LESSIVE FIMM M18

Persistance et dégradabilité

Le produit ne devrait pas être biodégradable.

D-LIMONENE

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

ALCOOL METHYLIQUE

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

Eau - Dégradation (%) 71.5: 5 jours

Eau - Dégradation (%) 95: 20 jours

HYDROXYDE DE SODIUM

Persistance et dégradabilité

Le produit contient uniquement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Persistance et dégradabilité

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLEETHER

Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage

log Pow: 1.01

ALCOHOLS C6 - C12 ETHOXYLATED

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage

Absence de données.

D-LIMONENE

Potentiel de bioaccumulation

Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage

log Pow: 5.3

ALCOOL METHYLIQUE

Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'est pas bioaccumulable. FBC: < 10, Leuciscus idus (ide mélanote)

LESSIVE FIMM M18

Coefficient de partage : -0.82 / -0.66

HYDROXYDE DE SODIUM

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Potentiel de bioaccumulation Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables. BCF: 598,

Coefficient de partage log Pow: 5.1

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient d'adsorption/désorption Eau - Koc: 0.28 @ °C

ALCOHOLS C6 - C12 ETHOXYLATED

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

D-LIMONENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

ALCOOL METHYLIQUE

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

HYDROXYDE DE SODIUM

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

LESSIVE FIMM M18

ALCOHOLS C6 - C12 ETHOXYLATED

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

D-LIMONENE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

ALCOOL METHYLIQUE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

HYDROXYDE DE SODIUM

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

DIPROPYLENEGLYCOL METHYLETHER

Autres effets néfastes Indéterminé.

ALCOHOLS C6 - C12 ETHOXYLATED

Autres effets néfastes Indéterminé.

D-LIMONENE

Autres effets néfastes Indéterminé.

ALCOOL METHYLIQUE

Cod 1.42

HYDROXYDE DE SODIUM

Autres effets néfastes Non disponible.

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

LESSIVE FIMM M18

Information générale	Déchets classés comme déchets dangereux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).
----------------	--

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
-----------------------	---

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

RUBRIQUE 16: Autres informations

LESSIVE FIMM M18

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	01/05/2019
Numéro de version	2.000
Remplace la date	07/03/2018
Numéro de FDS	53935

LESSIVE FIMM M18

Statut de la FDS

Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Signature

Jacq Pattinson